

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : 1SAR1A SAR - 1ALG1A	
Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	POLLARIS Arnaud
Type d'accompagnateur : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> Enseignant(e)s
Type d'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Actif : personnalisé -ciblé - visées multiples.
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Une autre dimension : précisez : le renforcement des connaissances acquises en ALG1 par la réalisation d'exercices supplémentaires et d'éventuels rappels théoriques
Intégration de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<p>Préventif (soutien avant la manifestation d'une difficulté)</p> <p>Remédiatif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))</p>
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire au moins lors des évaluations diagnostic et formative.	
Public(s) visé(s)	Les étudiants du bloc1 de l'ESI ayant l'UE ALG1 dans leur PAE
Format de la prise en charge	Groupe d'à peu près 20 étudiants
Nbre d'étudiant(e)s concerné(e)s	La participation est facultative mais potentiellement chaque étudiant inscrit en ALG1 peut participer
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	Proposition de réaliser des exercices directement liés à la matière vue en ALG1, feedbacks individuels ou collectifs donnés aux étudiants sur leurs exercices, éventuellement des rappels théoriques donnés en séance.
Bibliographie	

VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE	
L'objectif global de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences disciplinaires /Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours -compétences professionnelles – compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou difficultés du début du supérieur et préparer l'année académique suivante...
Planification de l'AAR : Supprimer les mentions inutiles	
Moment dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> ● 6h avant le bilan ● 6h avant le congé précédant la session de janvier ● 2h pendant la session de janvier ● 4h en juin ● 2h en août
Nombre total de séances	10
Nombres d'heures par séance	2
Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d'apprentissage ou dans l'accompagnement)	<p>L'objectif principal de chaque séance sera de consolider le savoir-faire acquis lors des séances précédentes en ALG1. Sans exclusive et en fonction des besoins des étudiant·e·s présent·e·s, certaines séances pourraient éventuellement porter davantage sur certains objectifs plus spécifiques en lien avec les thématiques déjà couvertes en ALG1. A savoir à titre d'exemple :</p> <p>Séances avant le bilan :</p> <p>1 : Introduction et algorithmes séquentiels 2 : Alternatives 3 : Modularisation</p> <p>Séances avant le congé précédent la session de janvier :</p> <p>4 : Variables structurées 5 : Itérations 6 : Tableaux</p>

	<p>7 : Réalisation d'un examen blanc</p> <p>En juin :</p> <p>8-9 : Examen blanc et/ou questions-réponses et/ou exercices récapitulatifs</p> <p>En août :</p> <p>10 : questions-réponses et/ou examen blanc</p>
Évaluation	
<p>Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l'apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire. ● Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite. ● Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue. 	
Évaluation diagnostique obligatoire	Exercices demandant aux étudiants d'écrire des algorithmes en pseudo-code (langage de description des algorithmes, cfr ALG1) ou d'effectuer un traçage d'algorithme. Exercices corrigés par l'enseignant.
Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise de présence lors des séances, appréciation individuelle du travail de l'étudiant au fil des séances.
Évaluation finale pour validation symbolique du crédit	<ul style="list-style-type: none"> ● Participé/non participé ● Examen blanc

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : 1SARD1A SAR - 1DEV1A	
Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	OUESLATI Rami, RICHARD Nicolas
Type d'accompagnateur : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> Enseignant(e)s
Type d'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Actif : personnalisé -ciblé - visées multiples.
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Une autre dimension : précisez : le renforcement des connaissances acquises en DEV1 par la réalisation d'exercices supplémentaires
Intégration de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	Remédialif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire à chaque séance.	
Public(s) visé(s)	Les étudiants du bloc1 de l'ESI ayant l'UE DEV1 dans leur PAE
Format de la prise en charge	Groupe d'à peu près 20 étudiants
Nbre d'étudiant(e)s concerné(e)s	La participation est facultative mais potentiellement chaque étudiant inscrit en DEV1 peut participer
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	Proposition de réaliser des exercices directement liés à la matière vue en DEV1, feedbacks individuels ou collectifs donnés aux étudiants sur leurs exercices, éventuellement de brefs rappels théoriques donnés en séance.
Bibliographie	

VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE	
L'objectif global de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences disciplinaires /Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours -compétences professionnelles – compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou difficultés du début du supérieur et préparer l'année académique suivante...
Planification de l'AAR : Supprimer les mentions inutiles	
Moment dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> ● 6h avant le bilan ● 6h avant le congé précédant la session de janvier ● 2h pendant la session ● 4h en juin ● 2h en août
Nombre total de séances	10
Nombres d'heures par séance	2
Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d'apprentissage ou dans l'accompagnement)	<p>Les séances pré-blocus sont consacrées un examen blanc permettant une évaluation des éventuelles lacunes, et la mise en place d'un programme pour les combler.</p> <p>Les séances en session vont évaluer l'avancement dans le programme mis en place précédemment, et répondre aux craintes et questions des étudiants à la veille (figurativement) de leur examen.</p>
Évaluation	
Informations :	
<ul style="list-style-type: none"> ● Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l'apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire. ● Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite. ● Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue. 	
Évaluation diagnostique obligatoire	Exercices demandant aux étudiants d'écrire du code Python et corrigés par l'enseignant.

Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none">● Prise de présence lors des séances, appréciation individuelle du travail de l'étudiant au fil des séances.
Évaluation finale pour validation symbolique du crédit	<ul style="list-style-type: none">● Participé/non participé● Examen blanc

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : 1SARD1A SAR - 1EXP1A	
Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	D. Nabet & A. Hallal
Type d'accompagnateur : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> Enseignant(e)s
Type d'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Actif : personnalisé -ciblé
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Une autre dimension : précisez : le renforcement des connaissances acquises au laboratoire par la réalisation d'exercices supplémentaires
Intégration de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	Remédialif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire à chaque séance.	
Public(s) visé(s)	Les étudiants du bloc1 de l'ESI ayant l'UE 1EXP1 dans leur PAE
Format de la prise en charge	Groupe d'à peu près 20 étudiants
Nbre d'étudiant(e)s concerné(e)s	La participation est facultative mais potentiellement chaque étudiant inscrit en 1EXP1L peut participer
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	Proposition de réaliser des exercices directement liés à la matière vue en 1EXP1L, feedbacks individuels ou collectifs donnés aux étudiants sur leurs exercices, éventuellement de brefs rappels théoriques donnés en séance.
Bibliographie	

VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE	
L'objectif global de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences disciplinaires /Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours - compétences professionnelles – compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou difficultés du début du supérieur et préparer l'année académique suivante...
Planification de l'AAR : Supprimer les mentions inutiles	
Moment dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> ● 6h avant le bilan ● 6h avant le congé précédant la session de janvier ● 2h pendant la session de janvier ● 4h en juin ● 2h en août
Nombre total de séances	10
Nombres d'heures par séance	2
Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d'apprentissage ou dans l'accompagnement)	<p>Les séances pré-blocus sont consacrées un examen blanc permettant une évaluation des éventuelles lacunes, et la mise en place d'un programme pour les combler.</p> <p>Les séances en session vont évaluer l'avancement dans le programme mis en place précédemment, et répondre aux craintes et questions des étudiants à la veille (figurativement) de leur examen.</p>
Évaluation	
Informations :	
<ul style="list-style-type: none"> ● Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l'apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire. ● Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite. ● Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue. 	
Évaluation diagnostique obligatoire	Exercices - corrigés par l'enseignant.

Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none">● Prise de présence lors des séances, appréciation individuelle du travail de l'étudiant au fil des séances.
Évaluation finale pour validation symbolique du crédit	<ul style="list-style-type: none">● Participé/non participé● Examen blanc

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : 1SARM1A SAR - 1MAT1A	
Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	BELEHO Jonas & SCHILTZ Benoît
Type d'accompagnateur : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> Enseignant(e)s :
Type d'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Actif : personnalisé -ciblé - visées multiples.
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● La remédiation des étudiant(e)s en difficulté ● Le renforcement des connaissances acquises en MAT1 par la réalisation d'exercices supplémentaires.
Intégration de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<p>Préventif (soutien avant la manifestation d'une difficulté)</p> <p>Remédiatif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))</p>
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire au moins lors des évaluations diagnostic et formative.	
Public(s) visé(s)	Les étudiants du Bloc1 de l'ESI ayant l'UE MAT1 dans leur PAE
Format de la prise en charge	Groupe d'à peu près 20 étudiants
Nombre d'étudiant(e)s concerné(e)s	La participation est facultative mais elle est ouverte à tous les étudiants inscrits en MAT1. Tout(e) étudiant(e) inscrit(e) en MAT1 peut donc participer.
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	Proposition de réaliser des exercices directement liés à la matière vue en MAT1, feedbacks individuels et/ou collectifs donnés aux étudiants sur leurs exercices ; éventuellement de brefs rappels théoriques donnés en séance.

Bibliographie	
VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE	
L'objectif global de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences disciplinaires / Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours -compétences professionnelles – compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou difficultés du début du supérieur et préparer l'année académique suivante... ● Développement de compétences académiques / Méthodes et techniques propres à accroître les chances de réussite et tutorat(Art. 148) : maîtrise des compétences langagières (Art. 148) – méthodologie de travail – propédeutique – stratégie d'études – gestion du temps – synthétisation – prise de notes - Organisation d'activités préparatoires aux examens (Art.148) comme examens blancs, blocus, révisions dirigées, questions-réponses...
Planification de l'AAR : Supprimer les mentions inutiles	
Moment dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> ● Premier quadrimestre ● Pré Blocus/blocus ● Avant la session de janvier
Nombre total de séances	2x10 séances
Nombres d'heures par séance	2x20 = 40 heures
Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d'apprentissage ou dans l'accompagnement)	<p>L'objectif de base de chaque séance sera de consolider le savoir-faire acquis en MAT1. Les objectifs pour chacune des séances seront articulés sur les thématiques couvertes dans le cours de MAT1, à savoir :</p> <p>1 : Algèbre booléenne 2 : Théorie des ensembles 3 : Éléments de la théorie des graphes</p>

	<p>4 : Dénombrement</p> <p>5 : Principe de récurrence</p> <p>6 : Réalisation d'un examen blanc sous forme d'une évaluation formative (questions-réponses)</p>
Évaluation	
<p>Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l'apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire. ● Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite. ● Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue. 	
Évaluation diagnostique obligatoire	<p>Exercices demandant aux étudiants de mettre en pratique et consolider le savoir-faire acquis lors du cours de MAT1.</p> <p>Exercices corrigés par l'enseignant(e).</p>
Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise de présence lors des séances, appréciation individuelle du travail de l'étudiant au fil des séances.
Évaluation finale pour validation symbolique du crédit	<ul style="list-style-type: none"> ● Participé/non participé ● Examen blanc

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : 2SAR2A SAR - 2DON1A

Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	Rami Oueslati, Mathieu Sassolas
Type d'accompagnateur : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> Enseignant(e)s
Type d'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> Actif : personnalisé -ciblé - visées multiples.
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> L'accueil des étudiant(e)s (outils d'auto-évaluation, cours préparatoires, séance d'accueil, tutorat...) <input type="checkbox"/> La remédiation des étudiant(e)s en difficulté
Intégration de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	Préventif (soutien avant la manifestation d'une difficulté) Remédiatif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire au moins lors des évaluations diagnostic et formative.	
Public(s) visé(s)	Primo – bisseur
Format de la prise en charge	groupe
Nbre d'étudiant(e)s concerné(e)s	Étudiant.e.s de bloc 1 ayant l'UE 2DON1 dans leur PAE.
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	Retravailler des éléments de matière du cours Bases de Données 1 (2DON1A) Préparer aux évaluations et accompagner les étudiants dans leur méthodologie
Bibliographie	
VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE	
L'objectif global de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences disciplinaires /Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours -compétences professionnelles – compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou difficultés du début du supérieur et préparer l'année académique suivante... ● Développement de compétences académiques / Méthodes et techniques propres à accroître les chances de réussite et tutorat(Art. 148) : maîtrise des compétences langagières (Art. 148) – méthodologie de travail – propédeutique – stratégie d'études – gestion du temps – synthétisation – prise de notes - Organisation d'activités préparatoires aux examens (Art.148) comme examens blancs, blocus, révisions dirigées, questions-réponses...
PLANIFICATION DE L'AAR : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES	
Moment dans l'année	<input type="checkbox"/> Second quadrimestre <input type="checkbox"/> Entre les sessions de juin et d'août/septembre
Nombre total de séances	10
Nombres d'heures par séance	2

Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d'apprentissage ou dans l'accompagnement)	1 : Évaluation diagnostique. 2 : Réponses aux questions pour renforcer les connaissances théoriques acquises en 2DON1. 3 : Réalisation et résolution d'exercices supplémentaires en adéquation avec ceux vu aux laboratoires.
ÉVALUATION	
Informations : - Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l'apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire. - Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite. - Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue.	
Évaluation diagnostique obligatoire	Évaluation basée sur les résultats obtenus en bilan continu de 2DON1D et sur des interrogations orales.
Évaluation continue	<input type="checkbox"/> Présence
Évaluation finale pour validation symbolique du crédit	<input type="checkbox"/> Participé/non participé

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : **2SAR2A SAR - 2MAT2A**

Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	Absil Romain
Type d'accompagnateur :	<input type="checkbox"/> Enseignant(e)s :
Type d'accompagnement :	<ul style="list-style-type: none"> ● Actif : personnalisé -ciblé - visées multiples.
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement :	<ul style="list-style-type: none"> ● La remédiation des étudiant(e)s en difficulté ● Le renforcement des connaissances acquises en MAT2 par la réalisation d'exercices supplémentaires.
Intégration de l'accompagnement :	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement :	<p>Préventif (soutien avant la manifestation d'une difficulté)</p> <p>Remédiatif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))</p>
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire au moins lors des évaluations diagnostic et formative.	
Public(s) visé(s)	Les étudiants du Bloc1 de l'ESI ayant l'UE MAT2 dans leur PAE
Format de la prise en charge	Groupe d'à peu près 20 étudiants
Nombre d'étudiant(e)s concerné(e)s	La participation est facultative mais elle est ouverte à tous les étudiants inscrits en MAT2. Tout(e) étudiant(e) inscrit(e) en MAT2 peut donc participer.
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	Proposition de réaliser des exercices directement liés à la matière vue en MAT1, feedbacks individuels et/ou collectifs donnés aux étudiants sur leurs exercices ; éventuellement de brefs rappels théoriques donnés en séance.
Bibliographie	

VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE

L'objectif global de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences disciplinaires / Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours -compétences professionnelles – compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou difficultés du début du supérieur et préparer l'année académique suivante... ● Développement de compétences académiques / Méthodes et techniques propres à accroître les chances de réussite et tutorat(Art. 148) : maîtrise des compétences langagières (Art. 148) – méthodologie de travail – propédeutique – stratégie d'études – gestion du temps – synthétisation – prise de notes - Organisation d'activités préparatoires aux examens (Art.148) comme examens blancs, blocus, révisions dirigées, questions-réponses...
Planification de l'AAR :	
Moment dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> ● Premier quadrimestre ● Pré Blocus/blocus ● Avant la session de janvier
Nombre total de séances	2x10 séances
Nombres d'heures par séance	2x20 = 40 heures
Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d'apprentissage ou dans l'accompagnement)	<p>L'objectif de base de chaque séance sera de consolider le savoir-faire acquis en MAT2. Les objectifs pour chacune des séances seront articulés sur les thématiques couvertes dans le cours de MAT2, à savoir :</p> <p>1 : Vecteurs de \mathbb{R}^n 2 : Matrices 3 : Diagonalisation</p>

Évaluation	
Informations :	
<ul style="list-style-type: none"> ● Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l'apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire. ● Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite. ● Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue. 	
Évaluation diagnostique obligatoire	Exercices demandant aux étudiants de mettre en pratique et consolider le savoir-faire acquis lors du cours de MAT2. Exercices corrigés par l'enseignant(e).
Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise de présence lors des séances, appréciation individuelle du travail de l'étudiant au fil des séances.
Évaluation finale pour validation symbolique du crédit	<ul style="list-style-type: none"> ● Participé/non participé ● Examen blanc

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : 2SARA2A SAR - 2ALG2A	
Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	POLLARIS Arnaud
Type d'accompagnateur : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> Enseignant(e)s
Type d'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Actif : personnalisé -ciblé - visées multiples.
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Une autre dimension : précisez : le renforcement des connaissances acquises en ALG2 par la réalisation d'exercices supplémentaires et d'éventuels rappels théoriques
Intégration de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<p>Préventif (soutien avant la manifestation d'une difficulté)</p> <p>Remédiatif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))</p>
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire au moins lors des évaluations diagnostic et formative.	
Public(s) visé(s)	Les étudiants du bloc1 de l'ESI ayant l'UE ALG2 dans leur PAE
Format de la prise en charge	Groupe
Nbre d'étudiant(e)s concerné(e)s	La participation est facultative mais potentiellement chaque étudiant inscrit en ALG2 peut participer
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	Proposition de réaliser des exercices directement liés à la matière vue en ALG2, feedbacks individuels ou collectifs donnés aux étudiants sur leurs exercices, éventuellement des rappels théoriques donnés en séance.
Bibliographie	
VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE	
L'objectif global de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences disciplinaires /Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours - compétences professionnelles – compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou

	difficultés du début du supérieur et préparer l'année académique suivante...
Planification de l'AAR : Supprimer les mentions inutiles	
Moment dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> ● Second quadrimestre, session de juin ou d'août
Nombre total de séances	10
Nombres d'heures par séance	2
Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d'apprentissage ou dans l'accompagnement)	<p>L'objectif principal de chaque séance sera de consolider le savoir-faire acquis lors des séances précédentes en ALG2. Sans exclusive et en fonction des besoins des étudiant-e-s présent-e-s, certaines séances pourraient éventuellement porter davantage sur certains objectifs plus spécifiques en lien avec les thématiques déjà couvertes en ALG2. A savoir à titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Algorithmes d'insertion et de recherche - Complexité, algorithmes de tris - Tableaux 2D - Exercices récapitulatifs (exemple : bilan blanc) - Récursivité - Listes chaînées - Piles et Files - Examen blanc (et questions-réponses)
Évaluation	
Informations :	
<ul style="list-style-type: none"> ● Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l'apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire. ● Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite. ● Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue. 	
Évaluation diagnostique obligatoire	Exercices similaires à ceux réalisés en ALG2. A titre d'exemple possibles (mais sans que cette description soit limitative) : demander aux étudiants d'écrire des algorithmes en pseudo-code (langage de description des algorithmes, cfr ALG2) ou en Java, demander d'effectuer un traçage d'algorithme, demander de représenter l'état d'un tableau après l'exécution d'un algorithme, questions ouvertes ou fermées. Exercices corrigés par l'enseignant.
Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise de présence lors des séances, appréciation individuelle du travail de l'étudiant au fil des séances.

Évaluation finale pour validation symbolique du crédit

- Participé/non participé
- Examen blanc

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : 2SARD2A SAR - 2DEV2A	
Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	Amine HALLAL & Benoît SCHILTZ
Type d'accompagnateur : Supprimer les mentions inutiles	Enseignants
Type d'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Actif : personnalisé -ciblé - visées multiples.
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Le renforcement des connaissances acquises en DEV2 par la réalisation d'exercices supplémentaires. ● La remédiation des étudiant(e)s en difficulté
Intégration de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<p>Préventif (soutien avant la manifestation d'une difficulté)</p> <p>Formatif (accompagnement de l'étudiant(e) durant son adaptation à l'enseignement supérieur)</p> <p>Remédiatif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))</p>
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire au moins lors des évaluations diagnostic et formative.	
Public(s) visé(s)	Primo – bisseur ayant DEV2 dans leur PAE
Format de la prise en charge	Groupe
Nbre d'étudiant(e)s concerné(e)s	La participation est facultative mais elle est ouverte à tous les étudiants inscrits en DEV2. Tout(e) étudiant(e) inscrit(e) en DEV2 peut donc participer.
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	Retravailler des éléments de matière du cours Développement 2 (2DEV2A) Préparer aux évaluations et accompagner les étudiants dans leur méthodologie

Bibliographie	Support du cours 2DEV2A
VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE	
L'objectif global de l'intervention	Développement de compétences disciplinaires /Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours -compétences professionnelles – compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou difficultés du début du supérieur et préparer l'année académique suivante...
Planification de l'AAR : Supprimer les mentions inutiles	
Moment dans l'année	Pendant le second quadrimestre et avant session de juin et août-septembre
Nombre total de séances	10 séances
Nombres d'heures par séance	2
Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d'apprentissage ou dans l'accompagnement)	À chaque séance, une discussion diagnostique est faite pour évaluer la maîtrise des étudiants des points de matière abordés lors de la séance. Puis, des exercices concernant ces points de matière sont proposés, avec correction et suivi durant la résolution des exercices.
Évaluation	
Informations : <ul style="list-style-type: none"> ● Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l'apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire. ● Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite. ● Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue. 	
Évaluation diagnostique obligatoire	Exercices demandant aux étudiants de mettre en pratique et consolider le savoir-faire acquis lors du cours de DEV2.
Évaluation continue	● Présence
Évaluation finale pour validation symbolique du crédit	● Participé/non participé

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : 2SARW2A SAR - 2WEB1A	
Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	REXHEP Selim
Type d'accompagnateur : Supprimer les mentions inutiles	Enseignant
Type d'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	Actif
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	La remédiation des étudiant(e)s en difficulté
Intégration de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	Remédiatif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire au moins lors des évaluations diagnostic et formative.	
Public(s) visé(s)	Primo – bisseur
Format de la prise en charge	groupe
Nbre d'étudiant(e)s concerné(e)s	~20
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	Proposition d'exercices selon les besoins des étudiants en lien avec la matière actuelle de 2web1a
Bibliographie	
VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE	
L'objectif global de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences disciplinaires /Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours -compétences professionnelles –

	<p>compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou difficultés du début du supérieur et préparer l’année académique suivante...</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences académiques / Méthodes et techniques propres à accroître les chances de réussite et tutorat(Art. 148) : maîtrise des compétences langagières (Art. 148) – méthodologie de travail – propédeutique – stratégie d’études – gestion du temps – synthétisation – prise de notes - Organisation d’activités préparatoires aux examens (Art.148) comme examens blancs, blocus, révisions dirigées, questions-réponses... ● Développement des compétences numériques : TICE, recherche d’informations, gestion des données, création de contenu numérique, collaboration en ligne pour travail de groupe, utilisation d’outils informatique (suite office, suite Google...).
Planification de l’AAR : Supprimer les mentions inutiles	
Moment dans l’année	Second quadrimestre
Nombre total de séances	10
Nombres d’heures par séance	2h
Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d’apprentissage ou dans l’accompagnement)	Exercice liés aux besoins des étudiants selon la table des matières de 2web1a
Évaluation	
<p>Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l’apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire. ● Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le 	

<p>même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue. 	
Évaluation diagnostique obligatoire	Développement d'un site web faisant intervenir les notions vues au cours
Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> ● Présence
Évaluation finale pour validation symbolique du crédit	<ul style="list-style-type: none"> ● Participé/non participé

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : ***SAR MLF ET MÉTHODOLOGIE***

Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	Julien NICAISE
Type d'accompagnateur : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> Enseignant(e)s
Type d'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> Visées multiples.
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> L'accueil des étudiant(e)s (outils d'auto-évaluation, cours préparatoires, séance d'accueil, tutorat...) <input type="checkbox"/> L'orientation et la réorientation des étudiant(e)s <input type="checkbox"/> La remédiation des étudiant(e)s en difficulté <input type="checkbox"/> La diffusion de l'information concernant les dispositifs de soutien de la réussite
Intégration de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	<input type="checkbox"/> Proposé (non obligatoire) en complément des cours et intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement : Supprimer les mentions inutiles	Préventif (soutien avant la manifestation d'une difficulté) Formatif (accompagnement de l'étudiant(e) durant son adaptation à l'enseignement supérieur) Remédiatif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire au moins lors des évaluations diagnostic et formative.	
Public(s) visé(s)	Primo – bisseur – Réorienté- inscription tardive...
Format de la prise en charge	Individuel – groupe
Nbre d'étudiant(e)s concerné(e)s	
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	<p>MLF - Approche logique et sémantique du français, avec éléments de calculs des propositions, des prédicats et des relations au bénéfice d'un comparatisme langage formel-langage naturel, et application à des problèmes de traduction dans des langages de programmation.</p> <p>METHODOLOGIE - Approche logique, philosophique et linguistique de la déduction (formelle et informelle), de la démonstration (avec focalisation sur le principe d'induction) et de la mathématique propre au cursus de BA1 en informatique (théorie des ensembles, théorie des graphes, algèbre linéaire, combinatoire, calcul matriciel...), avec exercices liés à des raisonnements tant symboliques que numériques, et élucidation d'énoncés d'examens-types accompagnés de leur résolution.</p>
Bibliographie	Gardies 1994 ; Ruyer 1998 ; Lepage 2016 ; Delire 2018 ; Vernant 2022.
VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE	

L' o bj ec tif gl o b al d e l'i nt er	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences disciplinaires / Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours -compétences professionnelles – compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou difficultés du début du supérieur et préparer l'année académique suivante... ● Développement de compétences académiques / Méthodes et techniques propres à accroître les chances de réussite et tutorat(Art. 148) : maîtrise des compétences langagières (Art. 148) – méthodologie de travail – propédeutique – stratégie d'études – gestion du temps – synthétisation – prise de notes - Organisation d'activités préparatoires aux examens (Art.148) comme examens blancs, blocus, révisions dirigées, questions-réponses... ● Développement de la gestion de soi : socialisation et accueil de l'étudiant(e) – maîtrise des émotions comme gestion du stress, gestion de la motivation, gestion de la procrastination, gestion de l'effort et de la persévérance, gestion des frustrations et des échecs... ● Développement des compétences numériques : TICE, recherche d'informations, gestion des données, création de contenu numérique, collaboration en ligne pour travail de groupe, utilisation d'outils informatique (suite office, suite Google...). ● Développement des compétences vocationnelles / projet personnel et professionnel : orientation - réorientation - préparation à la vie professionnelle -élaboration guidée du programme d'études PAE et du PAAR (programme annuel d'aide à la réussite) – aide dans l'interprétation des résultats // CAVP - TP en petit groupe dans une discipline essentielle du cursus afin de s'assurer rapidement de la bonne orientation (Art. 148). Outils d'autoévaluation et de services de conseils pour identifier les compétences ou les lacunes éventuelles (Art. 148) ...
---	--

PLANIFICATION DE L'AAR : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES

Moment dans l'année	<input type="checkbox"/> À l'entrée (les premières semaines) <input type="checkbox"/> Premier quadrimestre <input type="checkbox"/> Second quadrimestre <input type="checkbox"/> Toute l'année (indiquer la Répartition des séances par quadrimestre)
Nombre total de séances	24h au Q1 et 24h au Q2/groupe, 2 groupes
Nombres d'heures par séance	2h
Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d'apprentissage ou dans l'accompagnement)	1 : prise de contact 2 : évaluation diagnostique ... 12 : évaluation formative finale pour validation sur l'analyse logique ... 24 : évaluation formative finale pour validation sur les raisonnements

ÉVALUATION

Informations :

- Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l'apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire.
- Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite.
- Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue.

Évaluation diagnostique obligatoire	Description de l'organisation de l'évaluation (oral/pratique/écrit – numérique ou non-Moodle/wooclap/Googleform – durée – etc.).
Évaluation continue	<input type="checkbox"/> Exercices/devoirs <input type="checkbox"/> Évaluation formative continue
Évaluation finale pour validation symbolique du crédit	<input type="checkbox"/> Évaluation critériée en ligne (Moodle)

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE : VIDÉOS

Nom et prénom de/des accompagnateur(s)/trice(s) :	Pierre BETTENS Marco CODUTTI Nicolas RICHARD David NABET Sébastien DROBISZ Romain ABSIL
Type d'accompagnateur :	<input type="checkbox"/> Enseignant(e)s
Type d'accompagnement :	<input type="checkbox"/> capsules vidéos <input type="checkbox"/> Actif : visées multiples.
Dimension de la réussite visée par l'accompagnement :	<input type="checkbox"/> aide dans différentes UE ou pratique multi UE
Intégration de l'accompagnement :	<input type="checkbox"/> Proposé (non obligatoire) en complément des cours, mais non intégré à l'horaire
Fonction de l'accompagnement :	Préventif (soutien avant la manifestation d'une difficulté) Remédialif (soutien en réponse à une difficulté avérée chez l'étudiant(e))
PUBLIC CIBLE DE LA PRISE EN CHARGE	
Information : l'encodage des présences est nécessaire au moins lors des évaluations diagnostic et formative.	
Public(s) visé(s)	Primo – bisseur - inscription tardive
Format de la prise en charge	groupe
Nbre d'étudiant(e)s concerné(e)s	Bloc1
Description succincte et références bibliographiques de l'activité d'aide à la réussite (AAR)	
Description brève de l'accompagnement	Mise en place de capsules vidéos dans différentes UE (EXP1, DEV1/2, MAT1/2...)
Bibliographie	
VISÉE(S) ET BÉNÉFICE(S) DE L'ACTIVITÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE (AAR) : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES // ART. 148 DU DÉCRET PAYSAGE	
L'objectif global de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences disciplinaires /Activités de remédiation (art.148) : contenus de cours -compétences professionnelles – compréhension des codes et cultures liées à la discipline – remédier aux lacunes ou difficultés du début du supérieur et préparer l'année académique suivante... ● Développement de compétences académiques / Méthodes et techniques propres à accroître les chances de réussite et tutorat(Art. 148) : maîtrise des compétences langagières (Art. 148) – méthodologie de travail – propédeutique – stratégie d'études – gestion du temps – synthétisation – prise de notes - Organisation d'activités préparatoires aux examens (Art.148) comme examens blancs, blocus, révisions dirigées, questions-réponses...
PLANIFICATION DE L'AAR : SUPPRIMER LES MENTIONS INUTILES	
Moment dans l'année	<input type="checkbox"/> Toute l'année
Nombre total de séances	/
Nombres d'heures par séance	48h

Objectif par séance (ou étape de progression dans les acquis d'apprentissage ou dans l'accompagnement)	
ÉVALUATION	
Informations :	
<ul style="list-style-type: none"> - Une évaluation diagnostique (évaluation formative qui cible les erreurs de l'apprenant en lien avec les compétences à construire) est obligatoire. - Une évaluation finale non remédiable est obligatoire et a lieu durant le même quadrimestre que le dispositif d'aide à la réussite. - Une prise de présence est nécessaire lors de chaque séance si évaluation continue. 	
Évaluation diagnostique obligatoire	non
Évaluation continue	<input type="checkbox"/> non
Évaluation finale pour validation symbolique du crédit	<input type="checkbox"/> non